



Politique de mobilité ABB au Benelux

ABB est un leader technologique dans le domaine de l'énergie et de l'automatisation. Nos technologies permettent de réaliser des économies d'énergie tout au long de la chaîne, depuis la production, la transmission et la distribution de l'électricité jusqu'à la consommation. En tant que leader mondial dans le domaine de l'automatisation et du contrôle, nos solutions optimisent l'efficacité énergétique et réduisent l'impact environnemental. Nous nous efforçons de réduire notre propre impact sur l'environnement et de contribuer à l'efficacité et à la sensibilisation à l'environnement chez nos clients, sur la base de la politique environnementale du Groupe ABB.

L'un des principaux objectifs environnementaux d'ABB Benelux est de réduire les émissions de CO2. Le contrôle, l'évaluation et l'amélioration des mesures de réduction des émissions de CO2 sont gérés par le système de protection de l'échelle des performances CO2.

Une part importante de l'empreinte écologique d'ABB Benelux provient de voyages d'affaires. ABB encourage pour cette raison ses employés à opter pour une mobilité durable en proposant des alternatives.

La politique de mobilité durable est notamment réalisée en :

- encourageant nos employés à ne se déplacer que si nécessaire, en offrant des opportunités telles que le travail à domicile et des lieux et horaires de travail flexibles ;
- tenant des réunions face-à-face au moyen de conférences vidéo ou par l'utilisation de Skype pour les entreprises ;
- encourageant nos employés à faire le bon choix de mode de transport en fonction du déplacement à effectuer ;
- sensibilisant les employés par le biais de campagnes de mobilité ;
- proposant des voitures électriques partagées et des infrastructures de prise en charge sur différents sites du Benelux
- offrant des incitants financiers tels que le covoiturage - et les indemnités vélo, l'achat à bon prix ou la location de vélos, le leasing avantageux de voitures électriques, etc.
- encourageant nos employés en fournissant des outils appropriés ;
- participant activement aux initiatives de mobilité externe.

Les cadres à tous les niveaux sont tenus de respecter cette politique et de la mettre en forme. Nous attendons de nos employés qu'ils analysent la nécessité de chaque déplacement. Si un déplacement est inévitable, nous attendons d'eux qu'ils envisagent différents moyens de transport et, autant que possible, le moyen le plus approprié.

Jo Pauwels
Country Managing Director Benelux
Déc. 2017